



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E16289

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2026

ÉDITÉ LE

20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
150 012

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint-Arnoult-en-Yvelines 35081249100024

Siret : 350 812 491 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 9179 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011272524104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011272524104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : MENIGER

1 RUE PHILIPPE LEBON
ZAC DE LA VOSSERIE
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Téléphone : 01 30 88 20 88

Fax :

Portable : 0676613423

Site Internet : www.couverture-meniger.com

E-mail : contact@couverture-meniger.com

Responsabilité légale :

AC VASSOUT (834 432 668) / VASSOUT CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/11/2023
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	16/10/2025
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	16/10/2025
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	16/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	21/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des combles perdus	21/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.